

DEPARTEMENT
DE LOIR-ET-CHER

**DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 9 avril 2026

ARRONDISSEMENT
DE BLOIS

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

Date de la convocation :

18 mars 2026

L'An deux mil vingt six **le 9 avril à 14h30**, le Conseil d'Administration du Centre De Gestion s'est réuni au siège du Centre De Gestion, à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au 3 Rue Franciade, sous la Présidence de Eric MARTELLIERE

Nombre de membres en exercice : 26

Membres présents :

Titulaires : Joël DEBUIGNE, Nicole JEANTHEAU, Alain GOUTX, Michèle GAUTHIER, Jacques BOUVIER, Gérard CHOPIN, Annick BARRÉ, Jean-Marc MORETTI, Cécilia NAUCHE, Thierry BENOIST, Vincent ROBIN, Jean-Michel DEZELU,

Titulaires excusés : Catherine LHÉRITIER, Christophe THORIN, Nelly ANTOINE, Pascal HUGUET, Karine MICHOT, Marie-Agnès FERET, François FROMET, Marie-Pierre BEAU, Corinne GARCIA, Claire GRANGER, Philippe MERCIER

Suppléants : Eric BARDET, Jean-Claude CHADENAS

Suppléants excusés : Gérard CHAUVEAU, Laurence BUCCELLI, Jean-Albert BOULAY, Stéphane LEDOUX, Tania ANDRE, José ABRUNHOSA, Odile SOULES, Philippe AGULHON

Pouvoirs :

Catherine LHÉRITIER a donné pouvoir à Annick BARRÉ
Christophe THORIN a donné pouvoir à Vincent ROBIN
Pascal HUGUET a donné pouvoir à Jacques BOUVIER
Karine MICHOT a donné pouvoir à Jean-Michel DEZELU
Marie-Agnès FERET a donné pouvoir à Thierry BENOIST
François FROMET a donné pouvoir à Cécilia NAUCHE
Corinne GARCIA a donné pouvoir à Jean-Marc MORETTI
Marie-Pierre BEAU a donné pouvoir à Nicole JEANTHEAU
Claire GRANGER a donné pouvoir à Eric BARDET
Philippe MERCIER a donné pouvoir à Alain GOUTX

Isabelle ROSSI-MICHEL, Conseillère aux décideurs locaux, est excusée

N°29.2026

Jean-Claude CHADENAS été désigné secrétaire de séance.

Objet de la délibération :

(Rapporteur : Joël DEBUIGNE, Vice-Président)

Administration Générale

**Autorisation du Président à
ester en justice pour tout litige
relatif aux opérations
électorales dans le cadre du
renouvellement des
représentants au sein du
Conseil d'Administration du
CDG41**

Le Président, M. Eric MARTELLIERE, informe les membres du Conseil d'Administration que le renouvellement des représentants au Conseil d'Administration interviendra le jeudi 25 juin 2026.

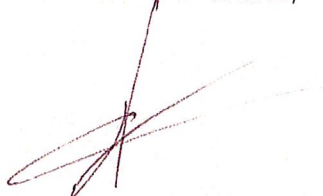
Dans le cadre de ces opérations électorales et selon les dispositions de l'article 28 du Décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion, il est demandé aux membres du Conseil d'Administration d'autoriser le Président à représenter le Conseil d'Administration du Centre De Gestion de Loir-et-Cher pour tout litige relatif aux élections et à faire appel à un avocat en cas de besoin.

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité décident :

- **d'autoriser** le Président à représenter le Conseil d'Administration du CDG41 pour tout litige relatif aux élections portant sur le renouvellement des représentants au sein du Conseil d'Administration et à faire appel à un avocat en cas de besoin
- **d'inscrire** les crédits nécessaires à la prise en charge de ces frais dans l'hypothèse où la désignation d'un avocat serait nécessaire, au chapitre du budget prévu à cet effet.
- **d'autoriser** le Président du Centre De Gestion de Loir-et-Cher ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,
Le 9 avril 2026

Le secrétaire de séance,



Jean-Claude CHADENAS

Le Président,



Eric MARTELLIERE

Publié ou notifié le : 16-04-2026
Exécutoire le : 16-04-2026

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président



Eric MARTELLIERE